

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF98

présenté par  
Mme Berger, rapporteure

-----

### ARTICLE 20

A l'alinéa 6,

substituer au mot :

"visé",

le mot :

"mentionné".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.